Sommaire

Avis de convocation et ordre du jour	02
Message du président	03
Conseil d'administration	04
Rapport du directeur général	05
Message du président de la Fédération des producteurs forestiers du Québec	07
Mise en marché	08
Planification forestière	12
Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée	15
Rapport de performance environnemental pour l'année 2014	17
L'administration et sa structure	19

AVIS DE CONVOCATION

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DU SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**

Date : Le mardi 5 mai 2015

Endroit : Hôtel Universel (salle Alma)
1000, boul. des Cascades Ouest, Alma

Heure : 19 h 00 (inscription à 18 h 30)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Avis de convocation et ordre du jour
3. Procès-verbal
4. Ratification des administrateurs
   - Secteur 1
   - Secteur 5
   - Secteur 8
5. Clôture de la séance

À tous les membres,

Prenez avis que le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean tiendra l'assemblée générale annuelle de ses membres, le mardi 5 mai 2015 à 19 heures, à l'Hôtel Universel, 1000, boulevard des Cascades Ouest, Alma. Prenez note qu'un goûter sera servi à partir de 17 heures. Bienvenue à tous !

Donné à Jonquière, le 11 février 2015.

Daniel Fillion, ing.f.
Directeur général

**SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**
(PLAN CONJOINT DES PRODUCTEURS DE BOIS
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN)

Date : Le mardi 5 mai 2015

Endroit : Hôtel Universel (salle Alma)
1000, boul. des Cascades Ouest, Alma

Heure : 19 h 30 (inscription à 18 h 30)

ORDRE DU JOUR
(Plan conjoint des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean)

1. Ouverture de la séance
2. Lecture de l'avis de convocation
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Procès-verbal de la dernière assemblée générale
5. Message du président
6. Rapport d'activité 2014
7. Présentation des états financiers
8. Nomination de l'auditeur indépendant
9. Résolutions
10. Allocutions
11. Divers
12. Clôture de la séance

À tous les producteurs de bois,

Prenez avis que le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Plan conjoint des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean) tiendra son assemblée générale annuelle des producteurs visés par le plan, le mardi 5 mai 2015 à 19 h 30, à l'Hôtel Universel, 1000, boulevard des Cascades Ouest, Alma.

Donné à Jonquière, le 11 février 2015.

Daniel Fillion, ing.f.
Directeur général

MESSAGE DU PRÉSIDENT

PROFITER DES AVANTAGES QUE NOUS OFFRONS

Les dernières années que nous avons traversées n'ont pas été faciles. Nous avons vécu la pire crise forestière de l'histoire. Nous avons dû nous adapter, faire des concessions et trouver des nouvelles manières de faire. Des usines ont été fermées durant de longues périodes tandis que d'autres ont cessé leurs opérations pour toujours. De plus, la mise en place du nouveau régime forestier n'a pas atteint les objectifs visés au niveau de l'utilisation prioritaire des bois de la forêt privée comme pour en rajouter un peu.

Mais nous sentons maintenant que cette tempête est de plus en plus dernière nous. À tout le moins, les prévisions économiques sont encourageantes pour l'avenir de notre industrie forestière et plus particulièrement du bois d'œuvre. Certes, il faudra trouver une solution pour contrer la baisse d'utilisation du papier, mais il s'agit d'un défi à notre portée. La chimie verte et l'utilisation de la biomasse pourront, espérons-le, contribuer à cette solution.

Mais, comme dans toutes les épreuves que nous vivons, nous en ressortons grandis et plus forts. Ces années difficiles auront au moins fait prendre conscience à plusieurs que la forêt privée a des qualités uniques et essentielles au développement de l'industrie forestière et de nos communautés.

Nous pouvons fournir un approvisionnement stable à nos clients et pour de longues périodes. Nos ententes des dernières années en font foi. Nous avons respecté à la lettre les volumes, les délais de livraison et les normes de façonnage désirées. Nous pouvons leur offrir la stabilité nécessaire à leur développement.

Nous pouvons assurer un système d'approvisionnement simple et transparent en coordonnant le transport, la qualité du produit et la paye des producteurs. Le client n'a qu'un seul interlocuteur pour la gestion de son approvisionnement contrairement à la relative complexité de s'approvisionner en forêt publique.

Nous pouvons aussi lui garantir la traçabilité et une saine gestion environnementale de nos produits en participant à des systèmes de certification reconnus. Nous sommes responsables de nos actes et nous sommes capables de le prouver.

Nous assurons une gestion « juste à temps » de nos produits minimisant ainsi le financement des inventaires pour nos clients, ce qui peut représenter pour eux des économies substantielles. Et sans parler des efforts d'aménagement et d'entretien, des travaux qui augmentent la productivité et la qualité de nos boisés.

Nous ne parlons pas assez de ces nombreuses qualités. Ceux qui pourront en profiter en tireront des avantages stratégiques pour faire face aux défis de l'avenir. Mais pour en profiter pleinement, il faudra penser à offrir aux propriétaires un environnement d'affaires favorisant la production de bois. Il s'agit de notre plus grand défi collectif.

Pierre-Maurice Gagnon
Président

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN
RAPPORT ANNUEL 2014

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

M. PIERRE-MAURICE GAGNON – SECTEUR 6
5020, chemin du Petit Parc
La Baie G7B 0A1
Tél. : (418) 544-7595

VICE-PRÉSIDENT

M. NORMAND ROY – SECTEUR 1*
620, rue Girard
St-Prime G8J 1P6
Tél. : (418) 251-4917

EXÉCUTIF

M. ROGER ALLARD – SECTEUR 3
1824, 1er Rang
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix G8G 1M7
Tél. : (418) 349-8473

VALÈRE BOIVIN – SECTEUR 8*
1800, rue Principale
Labrecque G0W 2S0
Tél. : (418) 481-2627

M. RÉMY DION – SECTEUR 7
906, Doucet
Girardville G0W 1R0
Tél. : (418) 258-3641

ADMINISTRATEURS

M. TONY POTVIN – SECTEUR 2
85, Route 155
Lac-Bouchette G0W 1V0
Tél. : (418) 348-9258

M. RÉMI GAGNÉ – SECTEUR 5*
24, rue St-Jean-Baptiste
L'Anse-St-Jean G0V 1J0
Tél. : (418) 272-2874

M. CAROL BOUCHARD – SECTEUR 4
2694, route Ste-Geneviève
Canton Tremblay G7H 5B2
Tél. : (418) 696-3414

* Administrateur sortant

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

La reprise dans l'industrie forestière que nous avions commencée à percevoir en 2013 s'est poursuivie au cours de l'année 2014. La demande pour le bois d'œuvre s'est maintenue et même accrue légèrement tout au long de l'année grâce à l'augmentation des mises en chantier chez nos voisins américains qui dépassaient le million d'unités à la fin de l'année. Si on ajoute à cela la faiblesse de notre dollar par rapport à la devise américaine qui favorise l'exportation de nos produits forestiers, nous aurions dû nous retrouver devant des conditions de marchés de plus en plus intéressantes pour le bois de la forêt privée.

Toutefois, cette conjoncture favorable qui devrait normalement se refléter sur la demande des bois de la forêt privée a été atténuée par certains problèmes ponctuels qui en ont amoindri les effets positifs. Premièrement, même si la demande de bois d'œuvre s'est généralement appréciée, certains produits, comme le panneau OSB, sont encore en surproduction à l'échelle de l'Amérique du Nord, ce qui a contribué au maintien de la fermeture de l'usine de panneaux de Chambord et privé ainsi les producteurs d'un marché stable pour leur tremble. Beaucoup d'efforts ont été faits par votre conseil d'administration afin de trouver une solution à cette situation qui perdure depuis plusieurs années.

En second lieu, la mise en place du nouveau régime forestier a eu des effets importants sur le marché du bois rond dans notre région. L'accès à des volumes supplémentaires de bois provenant des volumes non utilisés au cours des dernières années et des garanties d'approvisionnement qui ont été résiliées, comme celle de l'usine de sciage de Saint-Fulgence, a inondé le marché d'importants volumes de bois tant résineux que feuillus. Par conséquent, la demande pour les bois de la forêt privée a été moindre que prévue. Il s'agit d'un effet contraire à l'esprit de nouveau régime forestier qui devait accorder la priorité aux bois de la forêt privée.

Malgré ces quelques obstacles, nous avons quand même réussi à livrer une bonne partie de notre disponibilité en bois résineux au cours de l'année grâce aux ententes à long terme que nous avions signées avec nos deux principaux clients. L'augmentation du prix du bois de sciage sur les marchés a eu des effets bénéfiques sur le prix octroyé aux producteurs grâce à la formule de partage de risques de ces contrats. Les producteurs ont pu profiter d'un réajustement appréciable du prix à la fin de l'année. Nous étions cependant à la dernière année de ces ententes que nous avons commencé à renouveler en fin d'année.

Quant au feuillu, la situation a été encore difficile compte tenu de la fermeture de l'usine de Chambord. Certes, nous avons travaillé à trouver quelques marchés alternatifs comme celui des copeaux qui nous ont permis d'écouler certains volumes de tremble mais ces marchés sont encore instables et les prix offerts, peu intéressants pour une production soutenue et à plus grande échelle.

Au niveau de la mise en valeur des forêts privées, encore cette année, nous avons continué à nous impliqué activement dans la gestion et le fonctionnement des agences de mise en valeur des forêts privées de la région. Le budget des agences de la région a été amputé de plus de 5% en 2014. Cette baisse est attribuable à des coupures dans différents programmes de soutien au milieu forestier. De plus, le dépôt du Rapport sur l'efficacité des mesures en forêt privée au cours de l'année a apporté beaucoup d'incertitude quant à l'avenir du financement dans la mise en valeur dans la région. Il s'agit sûrement d'un dossier dont il faudra se préoccuper prioritairement au cours de la prochaine année.

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Syndicat a aussi encore été très actif dans l'information et la formation pour ses membres. Plusieurs activités de démonstration, visites et sessions de formation ont été organisées au cours de l'année. Même si plusieurs sujets ont été abordés lors de ces activités, l'accent a été mis sur la santé et la sécurité au travail pour les producteurs, un élément clé pour tous nos membres.

Finalement, il est toujours essentiel pour moi de souligner que nous ne pourrions réaliser toutes ces activités sans le dévouement et l'implication de tout le personnel du Syndicat, des administrateurs, des transporteurs, des représentants de paroisse et surtout, de tous les producteurs et productrices qui acceptent de contribuer à la bonne marche de leur organisation et surtout, au développement social et économique de notre région.

Daniel Fillion, ing.f.
Directeur général

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA FPFQ

AMÉLIORONS L'ENVIRONNEMENT D'AFFAIRES DES PRODUCTEURS FORESTIERS !

Le climat d'affaires pour produire du bois en forêt privée continue de se dégrader, et ce, malgré la reprise dans le secteur des produits forestiers. Les boisés, notre capital de production, sont de plus en plus taxés par les municipalités. Des réglementations environnementales vont au-delà du contrôle des mauvaises pratiques en imposant des choix sylvicoles différents des prescriptions des ingénieurs forestiers. Les budgets des programmes de mise en valeur des forêts privées sont en réduction depuis six ans. Le nombre d'usines pouvant acheter notre bois est en constante régression. La concurrence du bois des forêts publiques sur les marchés restreint notre capacité de négociation. Les entrepreneurs forestiers et transporteurs de bois peinent à renouveler leurs équipements.

Il n'est donc pas étonnant de constater qu'un nombre grandissant de propriétaires forestiers délaisse la production de bois pour se consacrer aux autres usages de leurs boisés, d'autant plus que la récolte est une motivation secondaire pour une vaste majorité.

Un coup de barre s'impose donc si notre société souhaite mettre à profit les ressources détenues par 130 000 propriétaires forestiers, pour générer des retombées économiques et environnementales essentielles à l'avenir des communautés rurales.

Lors de plusieurs consultations menées par différents ministères cette année, la FPFQ a documenté dans ses mémoires de nombreuses mesures qui permettraient d'améliorer l'environnement d'affaires des producteurs forestiers. Parmi celles-ci, nous avons proposé une taxation municipale et une fiscalité sur le revenu soutenant la production de bois, une réglementation visant les mauvaises pratiques forestières et environnementales plutôt qu'un encadrement des pratiques reconnues, un meilleur équilibre entre l'offre et la demande sur les marchés du bois rond, et le soutien à la modernisation des usines québécoises. Serons-nous entendus ?

Au cours de l'année, la FPFQ a aussi finalisé, pour le compte de la majorité des agences régionales de mise en valeur des forêts privées, les calculs de possibilité annuelle de récolte qui démontrent, encore une fois, l'immense potentiel inutilisé. À cela s'ajoute un portrait économique réalisé dans le but d'évaluer les emplois actuellement créés par les activités sylvicoles en forêt privée, et ceux qui pourraient l'être en utilisant ce plein potentiel de récolte. De plus, la FPFQ a publicisé les améliorations apportées au Programme de remboursement des taxes foncières, accordant à tous les producteurs un budget d'aménagement forestier en fonction de leurs taxes versées pour leurs boisés. Enfin, la FPFQ a maintenu ses discussions avec le Conseil de l'industrie forestière du Québec et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour accroître l'accès aux marchés aux bois des forêts privées.

Loin de s'en remettre uniquement aux bonnes grâces du gouvernement ou de l'industrie forestière, la FPFQ a également invité ses affiliés à entreprendre une sérieuse réflexion dans leur région respective sur la façon de livrer des services aux propriétaires et producteurs forestiers. Cet exercice interpelle les groupements forestiers et les autres organismes œuvrant en forêt privée car, à nous tous, nous formons un véritable labyrinthe organisationnel pour les producteurs, nuisant à notre force de représentation et à l'utilisation efficiente de nos ressources humaines.

Ce coup de barre nécessaire ne doit toutefois pas signifier l'affaiblissement des organisations de propriétaires forestiers au nom d'une supposée efficacité, ou modernité. Les expériences d'ailleurs montrent plutôt que la mobilisation des bois est facilitée par des organisations fortes pouvant bien soutenir leurs membres, ce qui sera d'autant plus nécessaire avec la nouvelle génération de propriétaires forestiers.

Pierre-Maurice Gagnon
Président de la Fédération des producteurs forestiers du Québec

MISE EN MARCHÉ

FAITS SAILLANTS DE 2014

Les conditions de marché pour les produits du bois destinés au marché de la construction se sont améliorés en 2014. La demande américaine a été supérieure à 2013 et les mises en chantier ont augmenté significativement au cours de l'année. Un taux de change favorable à l'exportation est venu solidifier la demande américaine pour les produits canadiens.

Cette embellie a eu des effets positifs sur le niveau de production aux différentes usines de la région. Seule ombre au tableau, les transformateurs ont augmenté leur consommation de bois rond en provenance de forêt publique sans toutefois recevoir plus de bois des producteurs privés. L'offre substantielle de bois sur terres publiques s'est fait particulièrement sentir en fin d'année lorsque des discussions ont été entreprises afin de renouveler des ententes pour 2015.

Les producteurs de bois du Saguenay-Lac-St-Jean ont livré plus de 280 000 m³s de bois en 2014 malgré un marché de feuillu toujours aussi déficient. Cette quantité représente une augmentation de 10% par rapport à l'année précédente. Les volumes de résineux inclus aux contrats à long terme ont permis aux producteurs de récolter leurs bois sans trop d'interruptions.

Encore cette année, les producteurs ont été peu nombreux à mettre du bois en marché. Environ 700 producteurs ont été actifs au cours de la saison. Le marché du feuillu étant presque inexistant, plusieurs propriétaires n'ont pu intervenir sur leurs boisés. Dans le but de dynamiser la récolte, le programme de certification d'entrepreneurs forestiers a été maintenu en opération et quelques producteurs ont utilisé les services de ces entreprises.

Enfin, la dernière année aura été marquée par la fin des ententes à partage de risques avec nos deux principaux clients. Un partenariat établi au plus fort de la crise lorsque le marché du bois était à son plus bas niveau. Maintenant que le contexte est plus favorable pour l'industrie, nous devons maintenant composer avec une augmentation importante de la disponibilité du bois de forêt publique, ce qui rend les acheteurs moins enclins à s'entendre avec les producteurs privés.

SECTEUR SCIAGE

La mise en marché du bois destiné aux usines de sciage s'est relativement bien déroulée en 2014. Les livraisons ont été plus élevées qu'en 2013 avec des ventes de 254 056 m³s. Ce volume comprend la livraison de 11 333 m³s de feuillu et de 1283 m³s de mélèze.

Les livraisons chez Produits forestiers Résolu ont été de 130 371 m³s. Elles ont été supérieures aux volumes prévus au contrat, ce qui a obligé les parties à convenir d'une nouvelle entente afin de poursuivre les activités au-delà du mois d'octobre dernier. Cette entente a été finalement conclue le 22 décembre dernier. Elle comprend un volume de 200 000 m³s et une durée de 16 mois. Aussi, Produits forestiers Résolu a fermé définitivement deux usines de sciage en 2014 dont celle de St-Fulgence, diminuant ainsi la capacité de transformation au Saguenay.

La compagnie Produits forestiers Arbec de l'Ascension n'a pas reçu tout le volume prévu au contrat en 2014. Malgré tout, il y a eu des livraisons pour un total de 69 640 m³s. L'entreprise avait signifié ses intentions de ne

MISE EN MARCHÉ

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU SAGUENAY– LAC-SAINT-JEAN
RAPPORT ANNUEL 2014

recevoir qu'une partie du contrat en 2014. Les inventaires du printemps ont été livrés tard à l'été en raison de surplus d'inventaire à l'usine. À ce jour, aucune entente n'a été conclue. Les importants achats de bois aux enchères sur forêt publique expliqueraient en bonne partie ce manque d'intérêt pour le bois des producteurs.

Les scieries indépendantes se sont vues offrir beaucoup de bois par l'État en 2014. La majorité ont reçu des augmentations de garantie d'approvisionnement et/ou des volumes ponctuels. Malgré tout, certaines ont acheté des quantités de bois provenant des producteurs. Scierie Girard de Shipshaw a reçu environ 35 000 m³s de bois. Le Groupe Lignarex située à La Baie, a reçu, pour sa part, un volume de 6 000 m³s de bois au printemps dernier.

Enfin, Valibois de St-David de Falardeau a acheté plus de 10 500 m³s de tremble qualité sciage, ce qui a permis de satisfaire les attentes de plusieurs producteurs. Pour ce qui est de Valoribois de Petit-Saguenay, les livraisons se sont limitées à 275 m³s considérant les difficultés financières de cette usine.

SECTEUR PÂTES, PANNEAUX ET AUTRES

La réouverture tant attendue de l'usine de panneaux de Chambord ne s'est pas matérialisée en 2014. Malgré le contexte difficile dans le feuillu, le Syndicat a mis en marché environ 27 000 m³s de pâte et de biomasse au cours de la dernière année.

Les producteurs ont eu l'opportunité de livrer 10 000 tmv de tremble pour approvisionner l'usine de pâte Kraft de St-Félicien. Ce marché ponctuel aura permis à quelques producteurs du Lac-Saint-Jean de pouvoir récolter leur tremble même si la période de livraison s'est limitée à quelques semaines.

La compagnie Cascades de Jonquière a reçu un volume de 6 000 tmv de tremble. Ce volume était le résiduel du contrat 2013. Malheureusement, le contrat n'a pu être renouvelé en 2014. La compagnie a abandonné la mise en copeaux à partir de bois rond et s'approvisionne maintenant directement aux scieries.

De plus, au niveau de la biomasse et autres produits, il y a eu des livraisons chez Forestra à Laterrière pour 3 800 tmv. Également un volume de 6 500 tmv a pris le chemin de Valibois à Falardeau. Finalement, une quantité de tremble a été vendue à des bleuetières pour être transformée en paillis et étendue sur le terrain afin d'empêcher la désertification.

Les difficultés de mise en marché dans le feuillu sont toujours aussi persistantes. La décision récente du ministre de retirer le contrat d'approvisionnement à Louisiana Pacifique créera peut-être de nouvelles opportunités de marchés pour les producteurs. Malheureusement, il s'écoulera encore passablement de temps avant que les producteurs puissent trouver un véritable marché pour leur tremble.

Jacques Tremblay
Directeur mise en maché

SOMMAIRE DES LIVRAISONS 2014

Sciage

Essence	Longueur	Volume livré (m³s)
Ép. - Sap. - Pig.	copeaux	3 658,78
Ép. - Sap. - Pig.	8'	15 450,91
Ép. - Sap. - Pig.	9'	28 653,71
Ép. - Sap. - Pig.	10'	14 765,64
Ép. - Sap. - Pig.	12'	49 121,49
Ép. - Sap. - Pig.	16'	118 211,45
Ép. - Sap. - Pig.	Longueur	11 513,26
Mélèze	8'	219,20
Mélèze	12'	492,85
Mélèze	16'	571,70
Tremble	10'	10 883,57
Tremble	12'	228,82
Tremble	16'	7,39
Bouleau	10'	177,55
Bouleau	12'	35,79
Pin blanc	12'	32,01
Pin rouge	12'	3,28
Cèdre	16'	29,22
TOTAL		254 056,62

Pâtes-panneaux et autres 2014

Essence	Longueur	Volume livré (m³s)
Ép. - Sap. - Pig.	Pâte	501,49
Ép. - Sap. - Pig.	Longueur	48,85
Mélèze	8'	39,88
Mélèze	12'	26,40
Mélèze	16'	25,27
Tremble	8'	351,94
Tremble	10'	6 948,79
Tremble	12'	70,28
Tremble	16'	14 597,93
Tremble	Longueur	4 749,11
Bouleau	Pâte	
Bouleau	16'	
TOTAL		27 359,94
TOTAUX		**281 416,56**

NOMBRE DE PRODUCTEURS PAR CLASSE DE PRODUCTION

Sciage 2014

Quantité (m³s)	Nombre	Pourcentage (%)
0-100	306	51
101-200	89	15
201-300	48	8
301-400	39	7
401-500	13	2
501 et +	104	17
TOTAL	**599**	**100**

Pâtes-panneaux et autres 2014

Quantité (m³s)	Nombre	Pourcentage (%)
0-100	83	61
101-200	26	19
201-300	7	5
301-400	8	6
401-500	4	3
501 et +	9	7
TOTAL	**137**	**100**

MISE EN MARCHÉ

VOLUME DES VENTES TOUTES ESSENCES (m³s)

Période 2010-2014 (5 ans)

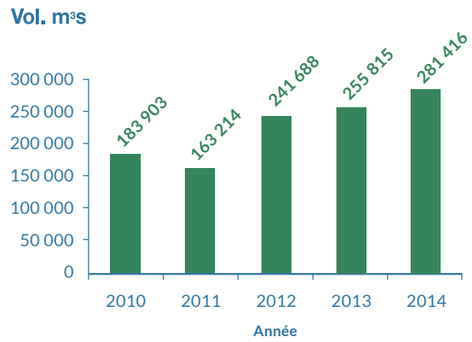

SITUATION DES LIVRAISONS 2014 (m³s)

Sciage	254 056,62
Pâtes panneaux et autres	27 359,94
TOTAL	**281 416,56**
Total résineux	**243 365,39**
Total feuillu	**38 051,17**

DISTRIBUTION DES REVENUS PROVENANT DE LA VENTE DE BOIS (%)

Valeur à l'usine	100
Producteurs	83,56
Transporteurs	12.37
Administration	1,40
Mise en marché	1,19
Fonds de recherche	1,06
Fonds de mise en valeur	0,43

LISTE FINALE DES PRIX 2014

Destination sciage ($ / m³s)

Essence	Longueur	Prix net au chemin du producteur
Épinette - Sapin - Pin gris.	Tronçonné	57,50
Épinette - Sapin - Pin gris.	Longueur	53,50
Tremble	Tronçonné	30,00
Mélèze	Tronçonné	40,00

Destination panneaux ($ / m³s)

Essence	Longueur	Prix net au chemin du producteur
Tremble	Tronçonné	26,00
Tremble	Longueur	23,00

Destination pâte et biomasse ($ / tmv)

Essence	Longueur	Prix net au chemin du producteur
Tremble	Tronçonné	25,00
Tremble	Longueur	22,00

PROGRAMMES D'AIDE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES

Au cours de l'année 2014, les Agences de mise en valeur des forêts privées du Lac–Saint-Jean et du Saguenay ont investi 2 921 000 $ pour la réalisation de travaux sylvicoles. Il s'agit d'une diminution d'environ 5,5 % par rapport au montant engagé dans l'année précédente. Cette légère baisse est attribuable à des coupures dans le Programme d'investissements sylvicoles et dans le Programme de développement régional et forestier.

Ainsi, la contribution du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour le Programme régulier a été de 2 560 250 $ tandis que le budget du Programme d'investissements sylvicoles n'a pas été reconduit en 2014. Le reste du montant investi par les agences dans les travaux sylvicoles provient du fonds de roulement des agences, des contributions de l'industrie sur les volumes de bois achetés et du Programme de développement régional et forestier (PDRF). Cette contribution de 241 095 $ du PDRF, négociée avec les partenaires du monde municipal, a permis de réaliser des travaux d'entretien de plantation et d'éclaircie précommerciale.

La répartition des budgets par agence de mise en valeur est la suivante :

Répartition des budgets des Agences régionales de mise en valeur des forêts privées de la région du Saguenay-Lac-St-Jean
Année 2014-2015

	Agence du Saguenay	Agence du Lac-St-Jean	Total	%
Budget engagé dans les travaux de mise en valeur	823 200 $	2 097 800 $	2 921 000 $	95,7 %
Administration (prévisions)	48 026 $	51 521 $	99 547 $	3,3 %
Vérification opérationnelle	10 062 $	22 088 $	32 150 $	1,0 %
Total	**881 288 $**	**2 171 409 $**	**3 052 697 $**	**100 %**

Cette année, les agences ont investi 95,7 % de leur budget dans l'exécution de travaux de mise en valeur sur le terrain et maintenu les frais d'administration à 3,3 % du budget total. Totalisant 32 150 $, les frais de vérification opérationnelle représentent 1,0 % du budget total.

Cette excellente performance prouve encore cette année que la stratégie de gestion des agences maximise les investissements en travaux sur le terrain. À ce chapitre, les agences de la région figurent toujours parmi les plus performantes du Québec.

PLANIFICATION FORESTIÈRE

Voici les principaux travaux réalisés dans le cadre des programmes régulier et PDRF (au 17 février 2015) :

Travaux sylvicoles	Agences		
	Saguenay	Lac-St-Jean	Total Sag-Lac
Préparation de terrain	118 ha	622 ha	740 ha
Reboisement	194 553 plants	1 241 914 plants	1 436 467 plants
Entretien de plantation	311 ha	608 ha	919 ha
Éclaircie précommerciale	224 ha	91 ha	315 ha
Traitements commerciaux	8 ha	63 ha	71 ha
Drainage	-	7,4 km	7,4 km
Voirie forestière	4,2 km	12,0 km	16,2 km
Ponceaux	5 ponceaux	15 ponceaux	20 ponceaux
Visites conseil	4 visites	7 visites	11 visites

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS SYLVICOLES (PIS)

La disparition du PIS en 2014 a privé la région d'un montant substantiel pour la mise en valeur des boisés des producteurs. En effet, malgré plusieurs baisses subies au cours des années précédentes, ce programme représentait encore 218 100 $ en 2013, soit 130 800 $ pour l'Agence du Lac-Saint-Jean et 87 300 $ pour l'Agence du Saguenay.

PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION DE CHABLIS

Suite au chablis survenu le 6 août 2011 au nord du Lac Saint-Jean, le Syndicat des producteurs de bois avait travaillé en collaboration avec l'Agence de mise en valeur des forêts privées du Lac-Saint-Jean pour déployer un programme d'aide à la récupération des bois. Ce programme s'est poursuivi encore cette année et les efforts se sont concentrés vers la remise en production des superficies. Pour l'année 2014, l'Agence a accordé un budget de 90 000 $. Le programme ne sera pas reconduit en 2015.

PLANIFICATION FORESTIÈRE

LE JOURNAL « ENTRE LES BRANCHES » ET LE SITE INTERNET

Deux outils de communication intéressants sont disponibles pour les propriétaires de lots boisés. En premier lieu, il y a le journal « Entre les branches » qui est publié à deux reprises annuellement. Encore une fois cette année, nous y avons traité de plusieurs sujets susceptibles d'intéresser les producteurs forestiers de la région notamment au niveau de la mise en marché, des dossiers d'actualité dans le domaine forestier et des activités de formation et de sensibilisation. Nous y avons également intégré les demandes de contingents (édition automne) et plus récemment les fiches de nomination au poste d'administrateur (édition printemps). Nous vous invitons à le lire attentivement et n'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires.

Le Syndicat possède également son site internet à l'adresse www.spbsaglac.qc.ca. Ce site est conçu pour renseigner les producteurs sur les différentes activités du Syndicat comme la mise en marché du bois, les activités du fonds forestier, la planification forestière et les dossiers environnementaux. Il est aussi conçu pour favoriser la communication entre les membres et l'organisation. Nous vous invitons à le visiter.

LE STATUT DE PRODUCTEUR FORESTIER

Depuis plus de dix ans maintenant, le Syndicat agit comme bureau d'enregistrement au statut de producteur forestier. Actuellement, au Québec, 32 257 propriétaires détiennent leur certificat de producteur forestier et de ce nombre, 1 684 proviennent de notre région. Le propriétaire qui obtient son statut de producteur forestier reconnu devient admissible au programme de mise en valeur des forêts privées, programme qui permet de financer la réalisation de travaux sylvicoles sur sa propriété. De plus, il lui permet de bénéficier du programme de remboursement des taxes foncières qui a été entièrement renouvelé l'année dernière, et ainsi récupérer jusqu'à 85 % du montant des taxes (municipales et scolaires) de ses propriétés forestières. La Financière agricole du Québec offre également au producteur forestier reconnu des possibilités de financement avantageuses pour l'achat de boisés, l'acquisition de machinerie ou autres.

À noter que les producteurs forestiers qui font partie d'une société sylvicole doivent obligatoirement indiquer la date de début et de fin de leur convention d'aménagement lors du renouvellement de leur certificat. Pour en connaître davantage sur le statut de producteur forestier et sur les différents programmes s'y rattachant, veuillez communiquer avec madame Carole Bergeron au 418 542-5666 poste 241.

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU SAGUENAY– LAC-SAINT-JEAN

FONDS DE RECHERCHE, DE PROMOTION ET D'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT PRIVÉE

La mission du Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée consiste principalement à organiser des activités pour les producteurs afin d'améliorer les connaissances et de favoriser le partage d'expertise. C'est dans cette optique que plusieurs activités et rencontres ont été organisées en 2014. Voici un bref résumé de celles-ci.

FORMATION

Le besoin d'acquérir des connaissances techniques sur différents sujets forestiers est toujours bien présent. Nous constatons un réel intérêt de la part des producteurs qui se renouvelle sans cesse et auquel il faut s'adapter. En 2014, nous avons donné un total de neuf sessions de formation pour environ 100 producteurs. Trois cours de techniques d'abattage, cinq sur l'entretien et l'affûtage d'une scie à chaîne de même qu'un sur l'aménagement des érablières. Dans ce cas-ci, les formations ont principalement eu lieu à La Baie, Métabetchouan et Saint-Prime. Le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay—Lac-Saint-Jean compte bien poursuivre sur cette belle lancée et être à l'écoute des nouveaux besoins.

JOURNÉE FORESTIÈRE

C'est sous le thème «La forêt privée, au cœur de nos communautés» que la journée forestière s'est déroulée à Saint-Prime, le 13 septembre 2014. La tenue de cet évènement coïncidait avec les célébrations entourant le150e anniversaire de la municipalité. Plusieurs exposants de machinerie forestière et autres équipements étaient présents. Lors de cette journée, plusieurs démonstrations terrain ont été réalisées en collaboration avec la Société Sylvicole Chambord. Les quelque 300 participants ont pu rencontrer M. Richard Garneau, président de Produits forestiers Résolu, qui était présent à titre d'invité d'honneur. Nous tenons à remercier tous les exposants pour leur collaboration et leur générosité. Nous aimerions aussi souligner l'implication des représentants de paroisse, des bénévoles et de tous ceux et celles qui de près ou de loin ont rendu cette journée possible.

VOYAGE D'INFORMATION

En septembre dernier, les responsables de paroisse ont participé au voyage d'information qui s'est déroulé dans le secteur du Bas-Saint-Laurent. Lors de ce voyage, les participants ont pu constater le dynamisme des producteurs de cette région et partager leur passion tout en profitant de leur accueil chaleureux. La première étape du voyage fut la visite de la cabane à sucre et des propriétés forestières appartenant à M. Jeannot Beaulieu situés à Biencourt. Le deuxième arrêt se fit à Saint-Damase pour la visite du domaine boisé de M. Gilbert Otis, neveu du célèbre militant de longue date M. Léonard Otis. Ce dernier avait un message chargé d'émotion à livrer aux producteurs de notre région. Sur le chemin du retour, nous avons visité la fromagerie des Basques qui nous a donné un aperçu de la richesse de leur terroir et de la persévérance de leurs artisans.

Étant donné le succès de la visite des installations de Chantiers Chibougamau en 2013, nous avons répété l'expérience en 2014 mais avec un groupe moins nombreux. Ce sont environ 20 producteurs qui ont eu la chance de voir le procédé de fabrication de bois d'ingénierie, lamellé collé et de pièces sur mesure. Merci aux représentants de Chantiers Chibougamau pour leur excellente collaboration.

Finalement, le 24 mai 2014, 45 producteurs ont participé à une visite forestière à Petit-Saguenay. La visite avait pour but de découvrir le travail d'artisans qui travaillent le bois. Nous avons ainsi pu admirer des instruments de musique, des meubles alliant le bois et le fer forgé de même qu'un canot constitué exclusivement d'écorce et conçu de façon ancestrale. Cette journée fut très appréciée et il est probable que d'autres activités similaires soient organisées dans les prochaines années.

FONDS DE RECHERCHE, DE PROMOTION ET D'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT PRIVÉE

ASSOCIATION FORESTIÈRE

Le Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée participe au financement de l'Association forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean et collabore à plusieurs activités de cette dernière.

ACTIVITÉS DIVERSES

Le Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée participe financièrement ou collabore à plusieurs activités:

- Visites terrain
- Information auprès des producteurs
- Participation à divers comités
- Identification de boisés et de travaux de plantation
- Participation à divers congrès et expositions d'équipement forestier
- Relations publiques

Martin Lavoie, ing.f.
Responsable

RAPPORT DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTAL POUR L'ANNÉE 2014

RAPPORT DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE POUR L'ANNÉE 2014

2014 aura été une année bien remplie pour notre système de gestion environnementale. En effet, un audit de maintien selon la norme ISO-14 001 : 2004 a eu lieu en juin 2014. La performance et le bon fonctionnement du système ont pu être constatés alors qu'aucune non-conformité n'a été soulevée. Les opportunités d'amélioration suggérées nous permettront d'aller plus loin dans certains aspects techniques.

Le suivi des éléments de surveillance et mesurage des contrôles opérationnels nous a permis de constater une bonne maîtrise en général. C'est le cas notamment au niveau de l'entretien préventif des camions, du respect des infrastructures et du respect des prescriptions sylvicoles pour les coupes plus grandes que 4 ha. De plus, le Syndicat a poursuivi son rôle de sensibilisation et d'information avec plus d'une centaine de trousses environnementales expédiées aux nouveaux membres. Nous avons aussi travaillé en collaboration avec Produits forestiers Résolu afin de leur permettre de certifier leur approvisionnement de forêt privée selon la norme SFI. Au niveau du respect de la stratégie sylvicole, les nouveaux plans de protection et de mise en valeur (PPMV) des agences entrent en vigueur le 1er avril 2015 et ils comportent une nouvelle programmation de travaux mieux adaptée au contexte actuel.

Système certifié MC
ISO 14001
QMI-SAI Global

Au cours de la dernière année, nous avons travaillé principalement à définir de nouveaux objectifs car il s'agit du cœur du système et ça assure un renouveau constant. Le comité environnemental a ainsi fixé des cibles et élaboré des programmes pour les atteindre. La relance du programme d'accréditation des entrepreneurs forestiers fut un succès l'an dernier. Il faudra maintenant y affecter les ressources nécessaires afin de passer à la prochaine étape qui consiste à mettre en place une instruction de travail pour la récolte mécanisée. Celle-ci permettra un suivi opérationnel avec des balises claires à respecter. L'organisation a aussi un projet très important au niveau communication avec ses membres. Il s'agit de monter une liste de diffusion à l'aide des adresses de courrier électronique lorsque disponibles. Nous vous tiendrons au courant des développements dans ce dossier car votre collaboration pourrait être sollicitée.

En conclusion, nous avons progressé de façon significative mais beaucoup de travail reste à faire. Selon le principe de l'amélioration continue, notre système de gestion environnementale évolue de façon à nous permettre de réduire au maximum nos impacts écologiques. Il contribue à faire du Syndicat des producteurs de bois une organisation responsable et soucieuse de l'environnement et du développement durable, bien positionnée pour s'adapter rapidement aux enjeux importants.

Martin Lavoie, ing.f.
Coordonnateur environnemental

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU SAGUENAY– LAC-SAINT-JEAN

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Veuillez prendre note que suite à la révision de certaines normes de vérification, les états financiers de votre Syndicat ne pourront être diffusés avant leur approbation par l'Assemblée générale annuelle. Vous pouvez cependant en obtenir un exemplaire en remplissant le coupon ci-dessous et le poster ou communiquer avec Mme Louise Duchesne au bureau du Syndicat au **418-542-5666** poste **236** ou par courriel au **syndicat.bois@spbsaglac.qc.ca**.

Merci de votre compréhension !

☑ **OUI !** J'aimerais recevoir une copie des états financiers 2014 du Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Faire parvenir à : Louise Duchesne au 3635, rue Panet, Jonquière (Québec) G7X 8T7

L'ADMINISTRATION ET SA STRUCTURE

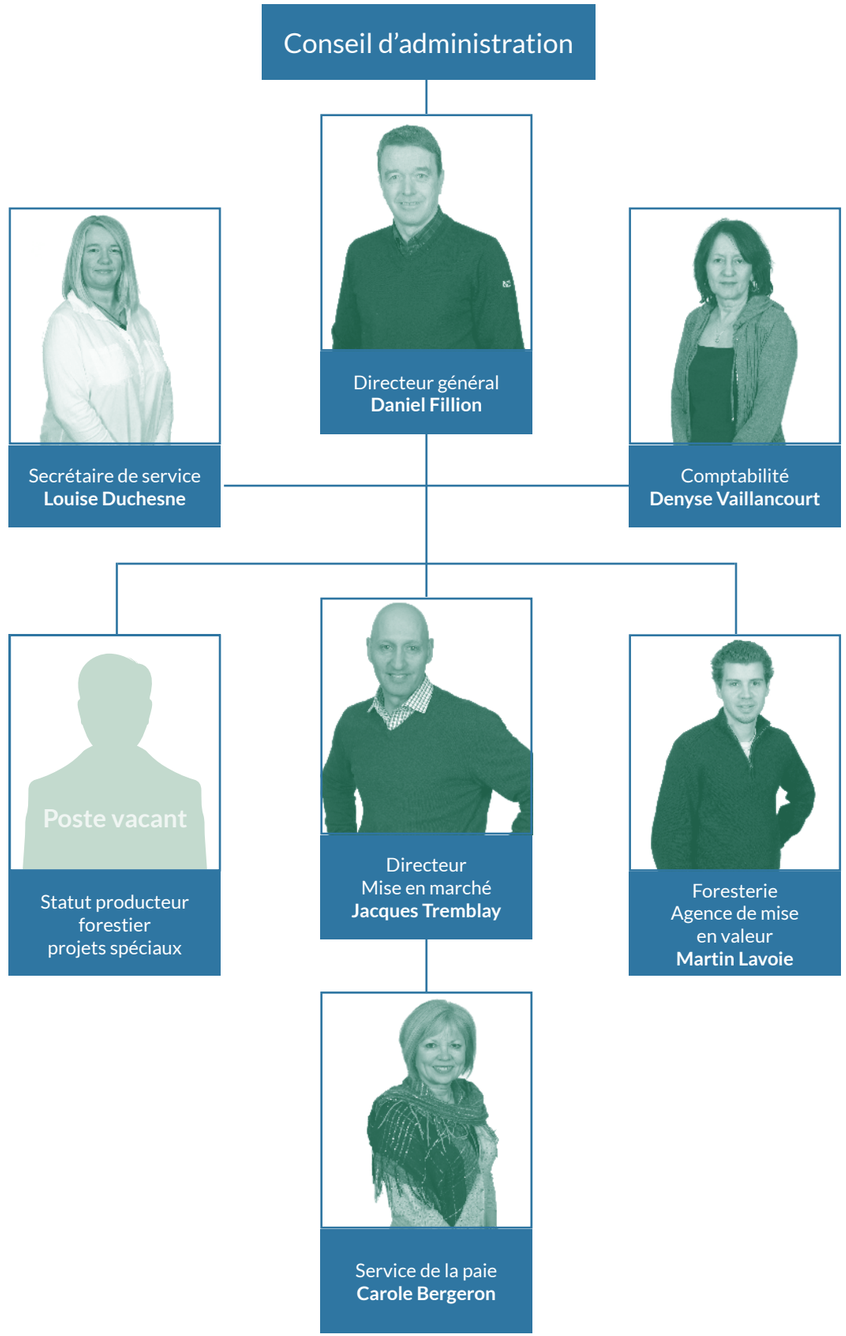

NOTES